



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 22
Voix favorables : 22
Voix défavorables : 0
Abstention: 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24/09/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 - 29_d

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK


CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 24/09/2024

DELIBERATION n° CA 2024 - 29_d

Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
02/07/2024	Cessions gratuites de biens meubles	900 010	DECISION N°2024-07-03 (DSI-SUPPORT 2024-02) - Don de 15 portables + 26 All In One à la FCPE du Lycée Ozenne
25/06/2024	Cessions gratuites de biens meubles	900 010	DECISION N°2024-07-05 (DSI-SUPPORT 2024-03) Don de 93 portables + 47 Client léger T420 + 29 All In One + 34 UC + 121 moniteurs à la filière Recyclage ARSEAA
25/06/2024	Cessions gratuites de biens meubles	900 010	DECISION N°2024-07-06 (DSI-SUPPORT 2024-04) Mise au rebut de 37 imprimantes (Benne Gallo)